



CAEN DU 18 FÉVRIER 2015

Déclaration préalable FSU

Monsieur le Recteur,
Madame la Conseillère régionale,
Mesdames et Messieurs,

Ce CAEN a pour objet principal les moyens pour la rentrée 2015, rentrée pour laquelle les 46 équivalents temps plein supplémentaires prévus par le ministère laissaient espérer une bouffée d'oxygène. Malheureusement, comme l'indique l'un des documents transmis pour cette séance, les besoins par rapport aux élèves de l'éducation prioritaire et aux élèves à besoins particuliers sont si grands qu'ils captent la presque totalité de la dotation supplémentaire. Les réformes engagées par le ministère (celle de l'éducation prioritaire et celle des statuts) n'ont pas été complètement financées et obligent les rectorats à redéployer les moyens. Par conséquent, il n'y aura pas une augmentation du nombre d'enseignants face aux élèves proportionnelle à l'augmentation des effectifs, notamment en lycée. Et dans le primaire, ce sont 19 suppressions de postes qui sont prévues !

On ne peut que déplorer cet état de fait : il n'y aura pas d'amélioration significative de l'encadrement des élèves propre à faire sortir le système scolaire de la spirale descendante dans laquelle il se trouve depuis de nombreuses années. Or les besoins sont immenses, toutes les études, qu'elles soient nationales ou internationales, montrent une baisse du niveau de nos élèves dans les disciplines testées et une corrélation de plus en plus forte entre origine sociale et résultats scolaires. Cela devrait prendre un écho tout particulier dans une région comme la nôtre, qui se trouve en queue de peloton en termes de revenu par habitant.

Un autre effet préoccupant de cette politique est la crise de recrutement à laquelle doit faire face le ministère désormais, et qui touche aussi notre académie : il n'y a plus assez d'enseignants ! Dans certaines parties du territoire, des postes restent vacants, sur lesquels sont affectés des contractuels sans aucune formation. Ce sont donc les élèves des zones en éducation prioritaire et les élèves des confins de l'académie qui ont en face d'eux les personnels les moins bien formés. L'autre conséquence de cette crise est que l'état du remplacement est particulièrement dégradé en maths, allemand ou anglais. A tel point que les services rectoraux ont pris l'habitude de retirer des remplaçants en plein milieu d'une suppléance en collège ou en lycée professionnel pour les envoyer en lycée, ce qui relève d'une bien curieuse hiérarchie...

Toujours dans le cadre de la préparation de rentrée 2015, la carte des formations professionnelles telle qu'elle a été élaborée par le rectorat a été rejetée deux fois de suite par l'ensemble des représentants des personnels en Comité Technique Académique. En effet, la décision de supprimer trois sections de BTS dans un premier temps puis deux ne correspond à aucune nécessité, si ce n'est celle de vouloir remplir toutes les classes au maximum. Élus locaux comme représentants du monde économique partagent cette analyse, c'est la raison pour laquelle cette décision est si controversée. Nous aimerions donc savoir pour quoi ce point a été retiré au dernier moment de l'ordre du jour de cette séance du CAEN, et quelle est la position de la Région sur cette question.

Les multiples réactions négatives face à ces suppressions de sections montrent bien que le travail de concertation nécessaire n'a pas été fait. Une fois de plus, nous appelons de nos vœux une vraie réflexion sur la carte des formations prenant en compte les spécificités de notre région, sans parti pris idéologique ou budgétaire, réflexion à laquelle doivent participer l'ensemble des acteurs concernés. En attendant, surseoir à toute fermeture pour se donner le temps de la réflexion serait accueilli comme un signe d'ouverture et non de faiblesse.